



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-70011>

Département(s) de publication : **66, 11, 31, 34, 81, 09, 75**

Annonce n° **24-70011**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Agence publique pour l'immobilier de la Justice

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché public de conception-réalisation à tranches pour le relogement provisoire du palais de Justice de Perpignan (66)

Description : Le présent marché est un marché de conception réalisation passé en application des dispositions des articles L2171-2 et R2171-15 à R2171-22 du CCP. La procédure retenue pour son attribution est le dialogue compétitif, dont le déroulement est décrit dans les articles L. 2124-4 du code de la commande publique et R2161-24 à R2161-31 du code de la commande publique. Il a pour objet la conception et la réalisation du palais de Justice provisoire de Perpignan (66), ainsi qu'à terme la dépose, évacuation de l'ouvrage et remise en état du site. Il comporte une tranche ferme et deux tranches optionnelles. Le délai indiqué dans l'avis ne comporte que la tranche ferme.

Identifiant de la procédure : 8b0ff6f6-6603-47f2-b74f-a72d0032408e

Identifiant interne : 24-029

Type de procédure : Dialogue compétitif

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45216112 Travaux de construction de tribunaux

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45223810 Constructions préfabriquées

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Orientales (FRJ15)

Pays : France

Informations complémentaires : Les prestations s'effectueront en majorité à Perpignan (66) et en partie au Kremlin-Bicêtre (94), locaux de l'APIJ ou exceptionnellement sur un autre site (locaux du groupement éventuellement).

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 14,080,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les candidats ont l'obligation de déposer leur pli sous forme dématérialisée sur le site PLACE à l'adresse indiquée dans la Section I : Pouvoir adjudicateur. La transmission des plis sur un support physique électronique (CD-ROM, clé USB ou tout autre support matériel) n'est pas autorisée. Le candidat qui effectue à la fois une transmission électronique et, à titre de copie de sauvegarde, une transmission sur support physique électronique ou sur support papier, doit faire parvenir cette copie dans les délais impartis pour la remise des candidatures ou des offres. Eu égard à la nature des travaux objet de la présente consultation et aux impératifs de sécurité qu'ils exigent, le DCE donné à titre indicatif en phase candidature comporte uniquement les pièces administratives et une note technique du projet en application des dispositions du 2e alinéa de l'article R2132-5 du code de la commande publique. Les documents, disponibles au téléchargement sur la plate-forme PLACE, sont uniquement destinés à l'information des candidats. Ils ne doivent en aucun cas servir de base à une réponse, la procédure étant de type restreint. En conséquence, les moyens pour lesquels le(s) DCE définitif(s) pourront être obtenus ne seront communiqués qu'aux candidats admis à remettre une offre. En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il se verra contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus. Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de membres de plusieurs groupements. Ce groupement est composé au minimum : d'un architecte inscrit à l'ordre des architectes (ou équivalent pour les candidats non établis en France) d'un bureau d'études techniques, d'une entreprise (ou d'un groupement d'entreprises) de construction modulaire et/ou bâtiminaire, mandataire du groupement. En application des dispositions des articles R. 2171-16 et suivants du code de la commande publique, un jury, composé exclusivement de personnes indépendantes des candidats, est désigné par le pouvoir adjudicateur. Il se réunira a minima lors de la phase candidature, et après le dépôt des offres finales. Financement sur les crédits budgétaires alloués à l'apij- Paiement au compte du titulaire par virement à 30 jours maximum conformément au code de la commande publique. Il est prévu le versement d'une avance et d'acomptes en fonction de l'avancement des travaux. Une prime égale à cent mille euros HT (100 000 € HT) sera allouée à chacun des candidats ayant participé à toutes les étapes du dialogue, remis les rendus intermédiaires et une offre finale. Cette prime pourra être diminuée ou supprimée si les prestations remises ne sont pas conformes au règlement de consultation. Conformément à l'article R2161-21 du code de la commande publique, la prime est versée aux soumissionnaires sur proposition du jury. Cette prime sera prise en compte dans la rémunération de l'attributaire du marché. . L'Apij invite chaque candidat retenu pour remettre une offre à participer à une

présentation générale du dossier de consultation. L'APIJ invite chaque candidat admis à participer au dialogue à assister à une présentation générale du dossier de consultation, ainsi qu'à une visite de site. Les modalités seront précisées aux candidats par le pouvoir adjudicateur. Cette présentation et cette visite sont obligatoires. La durée mentionnée dans le DCE est donnée uniquement à titre indicatif. Conformément aux articles L 2112-1 à L 2114 du code de la commande publique, les candidats sont tenus de proposer une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. L'APIJ se réserve la possibilité de demander la remise des offres finales, ou certains de leurs éléments, par voie papier, conformément à l'article R.2113-12 du Code de la Commande publique.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusion sont les suivants : Ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Marché public de conception-réalisation à tranches pour le relogement provisoire du palais de Justice de Perpignan (66)

Description : Le présent marché est un marché de conception réalisation passé en application des dispositions des articles L2171-2 et R2171-15 à R2171-22 du CCP. La procédure retenue pour son attribution est le dialogue compétitif, dont le déroulement est décrit dans les articles L. 2124-4 du code de la commande publique et R2161-24 à R2161-31 du code de la commande publique. Il a pour objet la conception et la réalisation du palais de Justice provisoire de Perpignan (66), ainsi qu'à terme la dépose, évacuation de l'ouvrage et remise en état du site. Il comporte une tranche ferme et deux tranches optionnelles.

Identifiant interne : 24-029

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45216112 Travaux de construction de tribunaux

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45223810 Constructions préfabriquées

Options :

Description des options : Le marché est découpé en tranche. une tranche ferme concernant la conception-réalisation du palais de justice provisoire. Tranche optionnelle 1 : Dépose et évacuation de l'ouvrage Tranche optionnelle 2 : Remise en état du site La présentation de variantes libres est autorisée. Conformément à l'article R 2122-7 du CCP, l'acheteur se réserve la possibilité de passer un marché de travaux ou de services sans publicité ni mise en concurrence préalables ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du marché.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Orientales (FRJ15)

Pays : France

Informations complémentaires : Les prestations s'effectueront en majorité à Perpignan (66) et en partie au Kremlin-Bicêtre (94), locaux de l'APIJ ou exceptionnellement sur un autre site (locaux du groupement éventuellement).

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/12/2024

Durée : 18 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Ce marché n'est pas alloti.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Voir détail Annexe 1 de l'AAPC

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Voir détail Annexe 1 de l'AAPC

Critère :

Type : Autre

Nom : Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

Description : La sélection des candidats se fera en 2 temps dans le cas où le nombre de candidats dépasse 4. 1/ Recevabilité des candidatures (capacité des candidats à répondre au marché) 2/ Dans l'hypothèse où le nombre de candidatures recevables est supérieur au nombre maximal susmentionné, sélection de 4 candidats parmi les candidats recevables selon deux critères: 1- Qualité des références de l'architecte en charge de la conception (50%) 2- Qualité des références des autres membres du groupement (50 %)

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Voir détail Annexe 1 de l'AAPC

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 4

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 4

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Se référer au règlement de consultation.

Critère :

Type : Qualité

Description : Se référer au règlement de consultation

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : [https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2543801&orgAcronyme=d3f,](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2543801&orgAcronyme=d3f)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2543801&orgAcronyme=d3f>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 02/08/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 240 DAY

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, CS 8630, 77008, MELUN, F, Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.melun.tribunal-administratif.fr> Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : La présente procédure est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Melun : Recours prévu à l'article L.551-1 du code de justice administrative avant la signature du marché; Recours prévu à l'article L.551-13 du code de justice administrative, au plus tard 31 jours après la publication de l'avis d'attribution du marché; Recours de pleine juridiction dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication d'un avis d'attribution. Service auprès duquel des

renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, CS 8630, 77008, MELUN, F, Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.melun.tribunal-administratif.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Melun

Numéro d'enregistrement : 17770704900017

Adresse postale : 43 rue du Général de Gaulle, CS 8630

Ville : MELUN

Code postal : 77008

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-melun@juradm.fr

Téléphone : 0160566630

Adresse internet : <http://www.melun.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Agence publique pour l'immobilier de la Justice

Numéro d'enregistrement : 18009225600023

Adresse postale : EQUIPE 5 67 avenue de Fontainebleau Immeuble Okabé

Ville : Le kremlin-bicetre

Code postal : 94270

Pays : France

Adresse électronique : equipe5@apij-justice.fr

Téléphone : 0188288891

Adresse internet : <http://www.apij.justice.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d120db70-ab74-4fc4-9fb4-a3289aa4d230 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 17/06/2024 à 10:55

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/06/2024